PRÉFÈTE
DE L'OISE

Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉSENTATION DU « FONDS VERT »
aux collectivités locales

FRANCE NATION VERTE
Agir · Mobiliser · Accélérer

Mardi 31 janvier 2023
Préfecture de l'Oise

Direction des collectivités locales et des élections
Bureau des concours financiers et du contrôle budgétaire

PRÉFÈTE
DE L'OISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Présentation du « Fonds vert »

Un nouvel outil financier

- Création par la loi de finances pour 2023 d'un **fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires** (dit **« fonds vert »**)
- **Enveloppe nationale** : **2 milliards d'euros**, avec une ventilation régionale / départementale
- Enveloppe strictement distincte des concours financiers existants (DSIL, DETR, FNADT, etc.)
- **Gestion déconcentrée, par les préfets de région et de département**

- **3 secteurs d'intervention exclus :**
  - L'**eau**
  - Les **mobilités**
  - Les **projets de production d'énergies renouvelables** par les collectivités

Objectifs du « Fonds vert »

Axe n°1 : Performance environnementale

- Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux
- Soutien au tri à la source et à la valorisation des biodéchets
- Rénovation des parcs luminaires de l'éclairage public

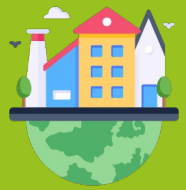

Axe n°2 : Adaptation des territoires au changement climatique

- Prévention des inondations
- Prévention des risques d'incendies de forêts
- Renaturation des villes

Axe n°3 : Amélioration du cadre de vie

- Recyclage des friches
- Accompagnement de la stratégie nationale biodiversité 2030

PRÉFÈTE
DE L'OISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Présentation du « Fonds vert »

Les objets prioritaires dans l'Oise

- La rénovation énergétique des bâtiments publics
- Le recyclage des friches

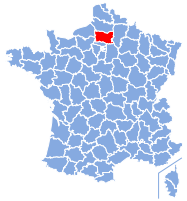

- La rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public
- La renaturation des villes

Présentation du « Fonds vert »

Axe n°1 : Performance environnementale

1.1. Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux

- **Objectif :** D'ici 2030, **diminution de 40 % des consommations d'énergie** à l'ensemble des bâtiments tertiaires dont la surface dépasse 1 000 m² (loi ELAN du 23 novembre 2018)
- Prolongement de la **DSIL Rénovation énergétique de 2021** (Plan de relance) ☞ **900 millions d'euros**
- **Nécessité de diagnostics énergétiques permettant de quantifier et de qualifier la réduction des émissions de gaz à effet de serre** de ces bâtiments publics
- **Opérations éligibles au « Fonds vert » :**
  - Actions dites « à gain rapide » (pilotage des systèmes de chauffage, modernisation des systèmes d'éclairage, etc.)
  - Travaux d'isolation du bâti ou de remplacement d'équipement
  - Opérations immobilières de réhabilitation lourde

Présentation du « Fonds vert »

Axe n°1 : Performance environnementale

1.3. Renouvellement de l'éclairage public

- **Objectif :** Faire passer le taux de remplacement des équipements d'éclairage extérieur public de 3 % à 10 % par an
- **Opérations éligibles au « Fonds vert » :**
  - Études de diagnostic territorial et de stratégie d'extinction en cœur de nuit et de création de trame noire, études d'ingénierie et d'étude préalable au dimensionnement du parc luminaire
  - Investissements permettant le renouvellement de parcs de luminaires anciens

Présentation du « Fonds vert »

Axe n°2 : Adaptation au changement climatique

2.3. Renaturation des villes

- **Objectif :** Réduire les îlots de chaleur, pics de pollution et autres catastrophes naturelles en milieu urbain
- **Opérations éligibles au « Fonds vert » :**
  - Renaturation des sols et espaces urbains
  - Présence de l'eau et des milieux aquatiques en ville, végétalisation des bâtiments et équipements publics (toitures et façades végétalisées)
  - Les porteurs de projets éligibles sont les maîtres d'ouvrage publics des projets renaturation localisés dans l'espace urbain, y compris les bailleurs sociaux

Présentation du « Fonds vert »

Axe n°3 : Amélioration du cadre de vie

3.1. Recyclage des friches

- **Objectif :** Limiter l'étalement urbain et l'artificialisation des sols
- Prolongement du **Fonds pour le recyclage des friches 2021-2022** (Plan de relance) 👉 **300 millions d'euros**
- **Définition d'une « friche » :**
  - *Tout terrain nu, déjà artificialisé, et qui a perdu son usage ou son affectation*
  - *Îlot d'habitat, d'activité ou mixte, bâti et caractérisé par une importante vacance ou à requalifier*
- **Opérations éligibles au « Fonds vert » :**
  - Études, acquisitions foncières, travaux de démolition, de dépollution ou d'aménagement, visant au recyclage d'une friche

Présentation du « Fonds vert »

L'ingénierie de projet

Financement d'un appui en ingénierie :

- Pour accompagner ou précéder les mesures du fonds vert
- Afin d'aider les collectivités à identifier au mieux leurs besoins et les solutions à mettre en œuvre.

Présentation du « Fonds vert »

Plus d'informations sur les projets éligibles

- Des cahiers d'accompagnement pour chaque mesure
- Un guide à l'attention des décideurs locaux

sont disponibles sur :

https://www.ecologie.gouv.fr/fonds-vert

PRÉFÈTE DE L'OISE
Liberté Égalité Fraternité

Présentation du « Fonds vert »

L'enveloppe disponible

Enveloppe régionale	Friches	40M€
	Biodiversité	9,5 M€
	Bio-déchets	3,28 M€
Département de l'Oise	Enveloppe fongible	7,32 M€
	Ingénierie de projet	360 k€
	Compensation CVAE CD	2,12 M€
	Compensation CVAE bloc cnal	2,39 M€

PRÉFÈTE
DE L'OISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Présentation du « Fonds vert »

Calendrier et procédure

- Liens disponibles vers démarches simplifiées depuis le site d'aides-territoires pour le dépôt des demandes de subvention « Fonds vert »

  https://aides-territoires.beta.gouv.fr/programmes/fonds-vert/

- Instruction au fil de l'eau des dossiers reçus sauf pour les friches, relevés au niveau régional début mai et début septembre

- **Fin 1er semestre 2023 :** Notification des premières subventions allouées dans le cadre du « Fonds vert »

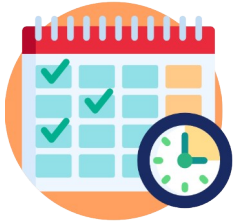

Présentation du « Fonds vert »

Contacts

- Pour toute question relative à l'éligibilité des projets, l'accompagnement à l'ingénierie, les modalités de dépôt de dossiers…. Une adresse mail locale unique :

fonds-vert@oise.gouv.fr

Merci de votre attention